

—Voudriez-vous l'être de nouveau?
 —Je n'ai pas d'objection, pourvu que je garde mon portefeuille.
 —Pour mettre vos cartouches?
 —Non, pour placer mes 15 mille voix!!!
 —Vous méritez bien d'être fusilier?
 —Fusillé?
 —Certainement, les fusiliers sont de bons soldats.
 —Ah! je comprends.
 —Vous avez l'esprit pénétrant.
 —Comme une alène.
 —Voulez-vous être colonel?
 —De quel régiment, du 100me?
 —Non, du régiment zéro.
 —Je réfléchirai; car je suis ministre.
 —Il me faut à l'instant même un oui ou un non: *To be or not to be that is the question.*
 —Quels sont les appointements?
 —Illimités.
 —J'accepte.
 —C'est convenu: votre régiment montera, dans le mois d'août prochain, la garde à Spencer Wood?
 —N'en doutez point.

—Quel est le plus maigre ou le plus chétif de nos ministres?
 —M. Ross.
 —Quel est le plus parfumé et le moins recherché?
 —M. Loranger.
 —Quel est le plus suave et le plus piquant?
 —M. Rose.
 —Pourquoi?
 —Parce qu'une rose ministérielle fait saigner le peuple cent fois plus qu'un million de roses sauvages.
 —Quel est le député que les cordonniers irlandais chérissent le plus?
 —M. Alleyn.
 —Pourquoi?
 —Pour percer le cuir *Canayen*.
 —Pourquoi les ministres ne se font-ils jamais la barbe?
 —Parce que les démocrates la leur font.
 —Pourquoi en Canada, les lois tournent-elles en blague?
 —Parce qu'elles ne reposent que sur cela.
 —Quel est celui de nos écrivains qui vient au monde écuyer?
 —Eugène L'Ecuyer.

—Pourquoi M. Simard objectait-il à ne pas être marguillier de la fabrique de Notre Dame de Québec?
 —C'était pour voter plus librement en faveur de l'incorporation de la société des orangistes!

—Un marchand de bois et un quincaillier ont l'honneur d'informer M. Saint-Pierre qu'ils peuvent donner gratuitement à la Corporation, le premier, 10 madriers et le second 50 clous, s'il veut promettre d'engager le corps municipal à faire un trottoir près de sa demeure. Il faudrait que cette

ouvrage considérable se fit avant son départ pour le bas du fleuve.

—
 Nous lisons dans le *Journal de Québec* du 8 courant:
 "M. E. F. Glover a été condamné à 4 mois d'emprisonnement, à New-Gate, pour avoir fait une fausse déclaration de son droit d'éligibilité comme membre de la chambre des Communes."
 Problème: Parmi les députés Canadiens, combien n'ont-ils pas mérité cette punition?

—
 On demande comment seront les ministres quand leur tête sera à Spencer Wood? Comme ils ont toujours fait: ils gouverneront le pays sans jamais avoir leur tête à eux.

—
 M. LORANGER.—Mon cher monsieur Sicotte, à quoi peusez-vous, quand vous ne pensez à rien?

M. SICOTTE.—Parbleu! je pense à vous.

—
 En quoi l'opposition parlementaire a-t-elle droit? En ce qu'elle est du côté gauche qui est le côté du cœur!

—
 ** On nous informe que M. Mérois est en quête de sa justification, mais qu'il a beaucoup de difficulté à la trouver. Espérons que le mois de juin ne le surprendra point dans ses recherches! Autrement il sera bleu.

—
 ** On dit que le jeune M. Baby attend pour déployer ses talents oratoires que M. son père ait commencé le chemin de fer du Nord. M. le représentant a pourtant eu depuis longtemps le loisir de se faire la bouche.

—
 ** Grand malheur: Les ministres n'ont pas encore résigné!!!

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,
 Comment les citoyens de Saint-Roch vont-ils manifester leur reconnaissance envers les membres du Conseil-de-Ville qui ont eu la générosité de retrancher la somme de DEUX CENT PIASTRES sur les trois cent piastres que le Comité des finances avait indiqué comme devant être le salaire du clerc du marché Jacques Cartier? Depuis que les citoyens veulent lui faire faire son devoir la Corporation veut se venger et devenir économe mais au profit de M. Gethings!!!
 On dit même qu'elle se montre très libérale envers le juge Gauthier, sans doute parcequ'il n'ouvre les séances de la Cour de Recorder que dans l'après-midi.

FRANC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au sousigné,

L. M. DARVEAU,
 Notaire,

Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

SÉRIÉ DRAMATIQUE.

CE SOIR.

UNE COMPAGNIE D'AMATEURS CANADIENS
 Donnera à la

SALLE MUSICALE,

UNE

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE.
 PAR SOUSCRIPTION.

Les pièces suivantes seront jouées:

GRASSO EMBÊTÉ PAR RAVEL,

UN VILAIN MONSIEUR,

UN JEUNE HOMME PRESSÉ.

Prix de la souscription 2s. 6d.

On peut se procurer des billets d'admission de M. TH. E. ROY, chez les principaux Libraires de cette ville, et de M. Wheeler à la Salle Musicale.

Les portes seront ouvertes à SEPT heures, et le rideau sera levé à HUIT heures précises

J. OHLON ADAM

Québec, 11 mai 1858.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. De-gaise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

À Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

DARVEAU ET PARENT, PROPRIÉTAIRES,
 L. M. DARVEAU, RÉDACTEUR.